



Projet : assainissement de la ville d'Ingall 3^{ème} phase

Rapport d'activités Janvier 2012

Agent Chlorophylle d'Ingall
Ibrahim Alanga

A- Introduction

La ville d'Ingall a connu depuis 2003, l'intervention de Chlorophylle et de ses partenaires financiers en matière d'assainissement. Cette fois-ci, le projet assainissement de la ville d'Ingall est porté par les enfants de l'Aïr avec l'appui technique de Chlorophylle.

Contrairement aux phases précédentes, quelques réalisations du programme seront élargies à quelques villages de la commune rurale. Cet élargissement ne peut se réaliser qu'avec la collaboration effective de la mairie.

B-les réalisations

1- les fosses septiques

20 fosses ont été réalisées dans 6 quartiers de la commune.

Compte tenu d'une forte demande, il a été décidé lors de la 1^{ère} réunion pour la constitution du comité de salubrité de construire les fosses aux 1^{ers} bénéficiaires qui ont fait la demande à travers leurs chefs de quartier.

Malgré cette mise au point, certains habitants ont creusé des fosses sans avoir été sélectionné. Cela a fait qu'en ce moment il ya des fosses creusées non construites.

Ce qui démontre aussi l'intérêt que la population de la ville accorde aux fosses septiques.

2- Pavage de rue

Une première rue de 90 m a été construite. Comme toutes les autres, celle-ci permettra l'écoulement normal des eaux pendant l'hivernage et facilitera aussi la circulation des charrettes. La particularité de cette rue est que même les véhicules peuvent circuler. En effet, en dehors d'une partie large de 2 mètres, nous avons aussi élargie l'endroit où elle croise une autre de 5 mètres. Au niveau de cette intersection les véhicules peuvent même se croiser sans gêne. Ainsi elle sera teste d'une grande rue pavée à partir des pierres si la mairie décide un jour de la continuer. Elle sera aussi teste en cas de comblement de la mare d'où elle a débuté parce que cette mare est déjà en voie de comblement. La mairie a souhaité que nous poursuivrons cette rue déjà entamée à la prochaine programmation.

Quant à la mairie, elle poursuivra les travaux de la 2^{ème} rue dès qu'elle mobilisera la somme nécessaire. Cela lui permettra d'honorer son engagement vis-à-vis du projet.

3- programme de sensibilisation

La sensibilisation est l'une des première activité par les quelles nous avons débuté cette phase du projet.

Trois thèmes proposés par Mme Idrissa née Mariama assistante sociale au centre de santé d'Ingall.

a- le lavage des mains

Pourquoi laver les mains ? Pour prévenir les infections parasitaires (vers intestinaux, dermatoses).

- infection bactérienne
- infections virales (cholera)
- adapter des conditions d'hygiène de vie

Quand faut-il laver les mains ?

- après avoir utilisé les latrines
- avant et après avoir fait la cuisine
- après avoir touché les animaux
- avant et après tout acte médical

b- l'allaitement maternel

L'allaitement maternel est une pratique qui signifie allaiter l'enfant dès la naissance jusqu'à 6 mois au sein ne donner ni eau ni décoction au tisane sauf pour prendre des médicaments prescrits par l'agent de santé.

Cela comporte plusieurs avantages : il est d'abord un aliment complet, il est le premier vaccin qui protège le nouveau né contre certaines maladies, il apporte les nutriments pour le bon développement de l'enfant, il contient aussi de l'eau nécessaire pour étancher la soif en période de chaleur.

Quelques conseils pour le bien être de l'enfant : éviter de donner l'eau et les décoctions à l'enfant cela peut provoquer la diarrhée, éviter la garde de l'enfant loin de sa mère avant qu'il n'ait 6 moi.

Cette pratique est très courante chez nous. En effet l'on donne à un parent où même à un ami la garde de l'enfant pour l'adopter dès le 7^{ème} jour de sa naissance, c'est-à-dire le jour du baptême.

Cela fait que l'allaitement de l'enfant n'est pas régulier. L'enfant n'est donc pas allaité par nécessité mais selon la disponibilité de la personne qui l'adopte.

c- les gestes qui sauvent nos enfants

Il est important que les femmes connaissent ces règles

- l'utilisation des moustiquaires imprégnés par es femmes enceintes et les enfants
- lavage correct des mains avec du savon et une bonne hygiène générale
- utiliser des thérapies de réhydratation orale à domicile
- utiliser des services de santé préventifs et curatifs
- la connaissance du calendrier vaccinal chez l'enfant de 0 à 11 mois ainsi

que les maladies cibles du PEV(programme élargie de vaccination).

J'ai tenu à énumérer ces thèmes afin que Hélène Well et d'autres membres des enfants de l'Air et de chlorophylle apprécient ces thèmes pour apporter leur contribution à améliorer la sensibilisation.

Comme prévu, la mairie a recruté un agent d'hygiène et assainissement en la personne de Zeïnabou Mouhamed qui avait déjà servi au centre de santé d'Ingall comme infirmière. Cette fois ci je vais évaluer la sensibilisation à partir du mois

de Février. Cela me permettra par un sondage de voir le pourcentage de foyer sensibiliser et le degrés de compréhension des femmes.

4-Formations

a- formation des femmes

J'avais programmé la suite de la formation déjà organisée lors de la deuxième phase. Deux raisons ont fait que cette formation ne s'est pas déroulée :

- lors de la constitution du comité de salubrité, le maire a voulu que d'autres femmes de la commune bénéficient de cette formation. Il a avancé l'idée que même les villages de la commune qui ont des marchés hebdomadaires ont le même problème des déchets plastiques. Les participants à la réunion ont approuvé la proposition. J'ai posé la condition à ce que la mairie m'accompagne pour la réalisation et le suivi des activités qui seront réalisés en dehors de la ville d'Ingall. Le maire a promis de me faciliter la tâche surtout en moyen de déplacement. Si cela est respecté nous pouvons tester d'élargir nos actions à d'autres villages de la commune.
- Le Collectif des Associations et Comités Intervenants dans les Opérations de Salubrité à Agadez(CASIOSA-SAKAYE) que j'ai approché pour la facture de la formation ne m'a toujours pas répondu favorablement.

La première fois ils m'ont demandé le plafond de la facture, la deuxième fois leur secrétaire m'a annoncé qu'ils ont perdu les clé, la troisième fois de leur fournir la première facture pour s'inspirer. J'attends encore. Une fois leur facture arrivée, je vous le transmettrai avec la prise en charge des femmes à former.

b- formation en informatique

L'agent d'hygiène et assainissement voulait une initiation en informatique. J'ai déjà contacté un formateur qui peut former elle et moi.

Avec le reliquat de la formation des femmes, il est possible que nous soyons aussi formé. Je vous enverrai les termes de référence au moment opportun pour appréciation.

C- 2^{ème} programmation

1- Formations

Les montants seront définis après la facture de CASIOSA

2- 20 fosses septiques = 1 300 000 FCFA

Nous avons encore les fosses à construire pour la simple raison d'équilibrer la réalisation au niveau des quartiers. Au cours de la 1^{ère} programmation, certains quartiers n'ont pas été touchés par l'opération et nous avons en ce moment beaucoup de demande.

3- 6 latrines publiques = 1 200 000 FCFA

Ces latrines seront construites entretenu et géré par la mairie. Le maire tient absolument à cela. Elle seront construite à coté des douches que la mairie va gérer les jours à venir.

4- pavage de rue = 1 300 000 FCFA

Il est important de continuer la rue déjà entamée en attendant la participation de la mairie au programme. Notamment la suite de la construction d'une autre rue entamée l'année dernière.

5- semences et matériels = 150 000 FCFA

Nous cherchons d'ors et déjà les meilleurs semences soit avec le service de l'environnement ou avec les particuliers. Nous avons déjà vécu l'expérience des semences qui ont mal germé. Pourtant ces semences proviennent du service de l'environnement de l'Etat. Nous allons faire le possible pour avoir les meilleures semences

6- gratification pépiniériste = 100 000 FCFA

7- gratification agent de supervision = 400 000 FCFA

Information :

Cette information est très utile pour la prochaine programmation. L'eau d'Ingall est maintenant débarrassée grâce à une machine qui fait remonter la bonne eau jusqu'au château. Elle fait évacuer l'eau salée jusqu'aux mares de Langoussou et Arin-Nagargar et récupère quelques cristaux de sel.

Si cette désalinisation est un de longue haleine il sera inutile de faire des pompes Niyya da Kokari dans la ville.

Toute fois il sera important à mon avis de reconduire la construction de ces pompes à Torguit(3 kilomètre d'Ingall.

D- conclusion

Pour le début la collaboration s'annonce fructueuse avec les nouvelles autorités de la commune. Je souhaite de tout cœur que l'ambiance continue pour une bonne gestion et suivie des activités.